



# RENDEMENT OXYGÈNE OCTOBRE 2016

Titre de créance complexe de droit français présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

Instrument financier émis par Natixis Structured Issuance, véhicule d'émission au Luxembourg, bénéficiant d'une garantie de formule donnée par Natixis SA (Moody's : A2, Fitch : A, Standard & Poor's : A au 29 juillet 2016<sup>[1]</sup>), est soumis au risque de défaut de l'Émetteur et au risque de défaut, de faillite et de mise en résolution du Garant.

**Rendement Oxygène Octobre 2016** est un produit de placement risqué alternatif à un investissement dynamique de type actions.

- **Période de Souscription** : du 5 septembre 2016 au 28 octobre 2016  
*La souscription du produit pourra cesser à tout moment sans préavis avant la fin de la période de souscription.  
Le Prix de Souscription commencera à 99,986 % le 5 septembre 2016 (9H00 CET) et progressera au taux monétaire annuel de 0,10 % pendant la Période de Souscription pour atteindre 100 % le 28 octobre 2016 (17H00 CET).*
- **Durée d'investissement conseillée** : 10 ans en l'absence de remboursement automatique anticipé  
*Le souscripteur prend un risque de perte en capital non mesurable a priori si le produit est revendu avant la date d'échéance ou avant la date de remboursement anticipé, selon les cas.*
- **Éligibilité** : contrat d'assurance vie ou contrat de capitalisation en unités de compte et comptes titres  
*La présente brochure décrit les caractéristiques de Rendement Oxygène Octobre 2016 et ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance vie ou de capitalisation dans le cadre desquels ce produit est proposé. L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'entreprise d'assurance, l'Émetteur de la formule et le Garant sont des entités juridiques distinctes.*

<sup>[1]</sup> Notations en vigueur au moment de l'impression de la brochure. Ces notations peuvent être révisées à tout moment par les agences de notations.

Document à caractère promotionnel. Ce document n'a pas été rédigé par l'entreprise d'assurance.



# Caractéristiques de Rendement Oxygène Octobre 2016

**Rendement Oxygène Octobre 2016 est un produit de placement d'une durée maximale de 10 ans, présentant un risque de perte en capital et ayant les caractéristiques suivantes :**

- Une indexation au marché actions français via l'indice CAC® Large 60 Equal Weighted Excess Return [CAC® Large 60 EWER] **indice qui est calculé, dans l'ensemble de la brochure, dividendes réinvestis, diminué d'un montant forfaitaire de 5 % par an ;**
- Un remboursement automatique anticipé, majoré d'une prime de 8 % par année écoulée, si à une Date d'Observation Annuelle le niveau de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER est supérieur ou égal à son Niveau Initial ;
- Une prime de 80 % à l'échéance si le niveau de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER est supérieur ou égal à 80 % de son Niveau Initial ;
- Un remboursement du Capital Initial à l'échéance si le niveau de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER est supérieur ou égal à 60 % de son Niveau Initial ;
- Un risque de perte en capital à l'échéance, si le niveau de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER est inférieur à 60 % de son Niveau Initial. Par exemple, si l'indice CAC® Large 60 EWER a baissé de 45 % depuis l'origine, l'investisseur subira une perte en capital équivalente à la baisse de l'indice CAC® Large 60 EWER, soit un remboursement final à 55 %.

*Les termes « capital » et « Capital Initial » utilisés dans cette brochure désignent la valeur nominale de Rendement Oxygène Octobre 2016, soit 1 000 euros. Le montant remboursé et le taux de rendement annuel sont bruts, hors frais et fiscalité applicable au cadre d'investissement. Dans cette brochure, les calculs sont effectués pour un investissement à 1 000 euros le 11/11/2016 et une détention jusqu'à la Date de Remboursement (le 11/11/2026) ou, selon le cas, la Date de Remboursement Automatique Anticipé. En cas d'achat après le 11/11/2016 et/ou de vente du titre avant son échéance effective (et/ou en cas d'arbitrage ou de rachat pour les contrats d'assurance vie/capitalisation, ou de dénouement par décès pour les contrats d'assurance vie), le Taux de Rendement Annuel peut être supérieur ou inférieur au Taux de Rendement Annuel indiqué dans la présente brochure. De plus, l'investisseur peut subir une perte en capital. Le produit est soumis au risque de défaut de l'Émetteur et au risque de défaut, de faillite et de mise en résolution du Garant.*



## Avantages

- À l'issue des années 1 à 9 si, à l'une des Dates d'Observation Annuelle, le niveau de l'indice est supérieur ou égal à son Niveau Initial, le mécanisme de remboursement anticipé est automatiquement activé. L'investisseur reçoit alors l'intégralité du capital initial majorée d'une prime de 8 % par année écoulée.
- À l'échéance des 10 ans, si le mécanisme de remboursement anticipé n'a pas été automatiquement activé précédemment et si le niveau de l'indice depuis l'origine est supérieur ou égal à 80 % de son Niveau Initial, l'investisseur reçoit l'intégralité du Capital Initial majorée d'une prime de 8 % par année écoulée, soit une valeur de remboursement de 180 % du Capital Initial.
- **Rendement Oxygène Octobre 2016** bénéficie d'un remboursement du Capital Initial à l'échéance si, à la Date d'Observation Finale, le niveau de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER est supérieur ou égal à 60 % de son Niveau Initial.

## Inconvénients

- L'investisseur est exposé à un **risque de perte partielle ou totale de son capital** :
  - en cours de vie, en cas de revente du produit à l'initiative de l'investisseur alors que les conditions de remboursement automatique ne sont pas remplies, le prix dépendant alors des paramètres de marché le jour de la revente ;
  - à l'échéance, en cas de baisse de l'indice CAC® Large 60 EWER de plus de 40 % si, au terme de la 10<sup>e</sup> année, son niveau de clôture est en dessous de 60 % de son Niveau Initial. Le rendement du produit à l'échéance est donc très sensible à une faible variation de l'indice CAC® Large 60 EWER autour du seuil des 60 % de son Niveau Initial.
- En cas de forte hausse de l'indice CAC® Large 60 EWER au terme d'une année, la plus-value pour l'investisseur est limitée : le gain maximum est plafonné à 8 % par année écoulée.
- L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement, qui peut varier de 1 à 10 ans.
- L'investisseur est exposé à un **éventuel défaut** (qui induit un risque de non remboursement) ou à une **dégradation de la qualité de crédit** (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit) de l'Émetteur et à un **risque de défaut, de faillite et de mise en résolution du Garant**.
- L'indice CAC® Large 60 EWER est calculé, dividendes réinvestis, **diminué d'un montant forfaitaire de 5 % par an**. Le montant de dividendes réinvestis peut être inférieur ou supérieur au montant forfaitaire de 5 % par an.

# Mécanisme de Remboursement

À la Date de Détermination Initiale, on observe le niveau de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER et on le retient comme Niveau Initial.

## Mécanisme de remboursement automatique anticipé activable dès la 1<sup>ère</sup> année

De l'année 1 à 9, à chaque Date d'Observation Annuelle<sup>[1]</sup>, dès lors que le niveau de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER est supérieur ou égal à son Niveau Initial, un mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé, et l'investisseur reçoit à la Date de Remboursement Automatique Anticipée :

l'intégralité de son Capital Initial  
+  
une prime de 8 % par année écoulée  
*Soit un TRA<sup>[2]</sup> maximum de 7,95 %<sup>[3]</sup>*

## Mécanisme de remboursement final

À la Date d'Observation Finale, le 28 octobre 2026, on observe le niveau de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER par rapport à son Niveau Initial.

### Cas Favorable

- Si l'indice CAC® Large 60 EWER est supérieur ou égal à 80 % de son Niveau Initial, l'investisseur reçoit à la Date de Remboursement Final :

l'intégralité de son Capital Initial  
+  
une prime de 8 % par année écoulée, soit un gain de 80 %  
*Soit un TRA<sup>[2]</sup> de 6,05 %*

### Cas Médian

- Si l'indice CAC® Large 60 EWER est supérieur ou égal à 60 % mais inférieur à 80 % de son Niveau Initial, l'investisseur reçoit à la Date de Remboursement Final :

l'intégralité de son Capital Initial  
*Soit un TRA<sup>[2]</sup> de 0 %*

### Cas Défavorable

- Si l'indice CAC® Large 60 EWER est inférieur à 60 % de son Niveau Initial, l'investisseur subit une perte en capital et reçoit à la Date de Remboursement Final :

le Capital Initial investi diminué de la baisse de l'indice  
déterminée en pourcentage de sa valeur initiale  
*Il subit dans ce scénario une perte en capital à l'échéance pouvant être totale.*

Pendant la Période de Souscription (du 5 septembre 2016 au 28 octobre 2016), le Prix de Souscription commencera à 99,986 % le 5 septembre 2016 et progressera au taux monétaire annuel de 0,10 % pendant la Période de Souscription pour atteindre 100 % le 28 octobre 2016.

[1] 30 octobre 2017, 29 octobre 2018, 28 octobre 2019, 28 octobre 2020, 28 octobre 2021, 28 octobre 2022, 30 octobre 2023, 28 octobre 2024, 28 octobre 2025.

[2] Dans l'ensemble des scénarii présentés ci-dessus, TRA désigne le Taux de Rendement Annuel (brut, hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance vie, de capitalisation ou au comptes titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables).

[3] Sur la base d'un scénario correspondant au versement d'un coupon de 8 % à la 1<sup>ère</sup> Date d'Observation Annuelle.

# Illustrations

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs. L'ensemble des données est présenté hors fiscalité et/ou frais liés au cadre d'investissement.

- Performance de l'indice CAC® Large 60 EWER
- ↓ Effet de plafonnement du remboursement final
- Prime
- ★ Remboursement *Rendement Oxygène Octobre 2016*
- - - Seuil de remboursement avec gain
- - - Barrière de désactivation de la protection en capital à l'échéance

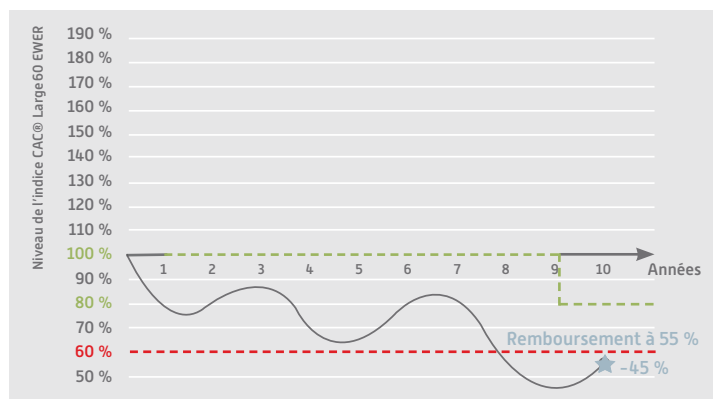
## Scénario défavorable : baisse de l'indice CAC® Large 60 EWER la 10<sup>e</sup> année (supérieure à -40 %)

De l'année 1 à 9, à chaque Date d'Observation Annuelle, le niveau de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER est inférieur à son Niveau Initial. Le mécanisme de remboursement anticipé n'est pas activé et l'investisseur ne reçoit pas de prime au titre de ces années.

À la Date d'Observation Finale, le niveau de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER est égal à 55 % de son Niveau Initial (soit une baisse de -45 %) : l'investisseur reçoit la valeur finale de l'indice CAC® Large 60 EWER, soit 55 % de son Capital Initial.

L'investisseur subit dans ce scénario une perte en capital équivalente à celle de l'indice CAC® Large 60 EWER, soit une perte de 45 %.

Le TRA<sup>(1)</sup> est de -5,80 %, TRA identique pour un investissement direct dans l'indice.

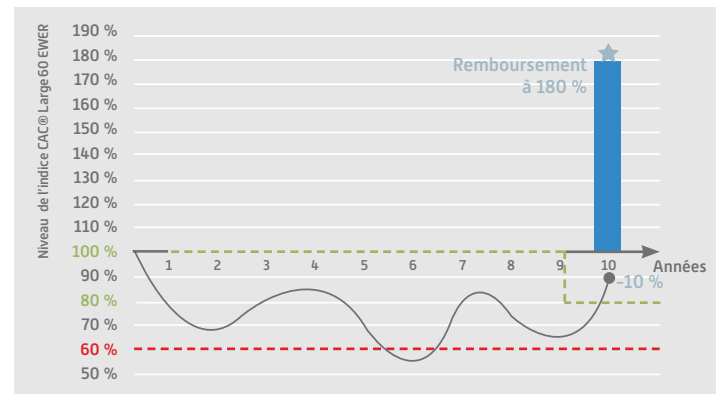


## Scénario médian : hausse modérée de l'indice CAC® Large 60 EWER la 10<sup>e</sup> année

De l'année 1 à 9, à chaque Date d'Observation Annuelle, le niveau de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER est inférieur à son Niveau Initial. Le mécanisme de remboursement anticipé n'est pas activé et l'investisseur ne reçoit pas de prime au titre de ces années.

À la Date d'Observation Finale, le niveau de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER est égal à 90 % de son Niveau Initial (soit une baisse de -10 %), l'investisseur reçoit le Capital Initial plus un gain de 80 %, soit un total de 180 %.

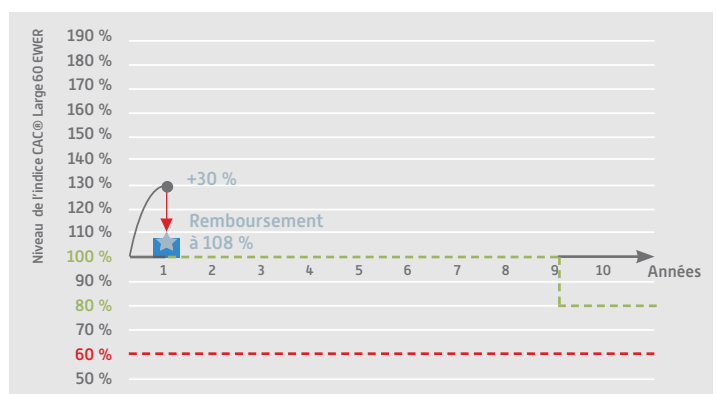
Le TRA<sup>(1)</sup> est de 6,05 %, contre un TRA de -1,05 % pour un investissement direct dans l'indice.



## Scénario favorable : hausse de l'indice CAC® Large 60 EWER dès la 1<sup>ère</sup> année

À la première Date d'Observation Annuelle, le niveau de clôture de l'indice CAC® Large 60 EWER est égal à 130 % de son Niveau Initial, le mécanisme de remboursement anticipé est activé et l'investisseur reçoit le Capital Initial plus une prime de 8 %, soit un total de 108 %, plafonnant ainsi le gain à 8 % contre 30 % pour un investissement direct dans l'indice CAC® Large 60 EWER.

Le TRA<sup>(1)</sup> est de 7,95 %, contre un TRA de 29,81 % pour un investissement direct dans l'indice.



[1] Dans l'ensemble des scénarii présentés ci-dessus, TRA désigne le Taux de Rendement Annuel (brut, hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance vie, de capitalisation ou au comptes titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables).

# Présentation du sous-jacent

## L'indice CAC® Large 60 Equal Weight Excess Return (EWER)

L'indice CAC® Large 60 EWER (Equal Weight Excess Return) est un indice sponsorisé par Euronext, lancé le 24 avril 2015, qui recouvre les 60 plus grandes valeurs cotées à la Bourse de Paris. Sa composition est revue à une fréquence trimestrielle (cf. composition actuelle ci-dessous).

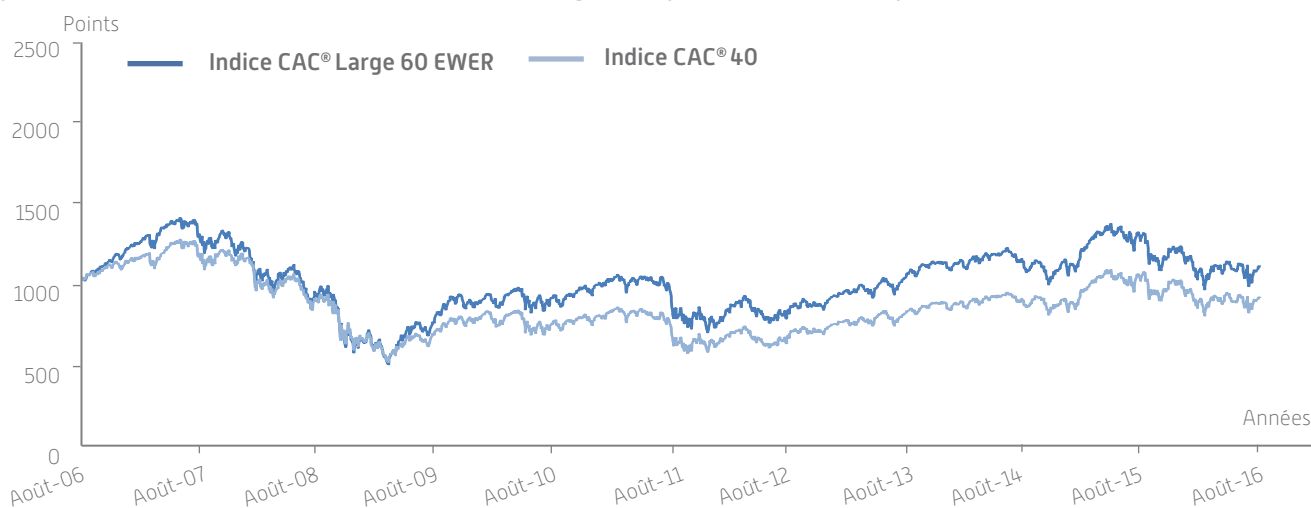
Il s'agit de la réunion du CAC 40® et des 20 valeurs qui sont dans l'antichambre pour y figurer (CAC Next 20®). Ces 60 valeurs sont équipondérées, ce qui signifie que chacune d'entre elles représente un poids identique dans le calcul de l'indice, sans déformation liée à la capitalisation boursière. L'Indice est calculé de la façon suivante : en ajoutant tous les dividendes nets (versés par l'indice au fil de l'eau tout le long de la vie du produit) puis en soustrayant 5 % par an. En comparaison le montant moyen des dividendes payés sur la période présentée ci-dessous s'élève à 3,68 %.

L'indice CAC® Large 60 EWER est accessible entre autres sur le site d'Euronext ([www.euronext.com](http://www.euronext.com)), ainsi que sur différents sites d'informations financières (ticker Bloomberg : CLEWE Index; code ISIN : FRO012663334).

## Évolution de l'indice CAC® Large 60 EWER (base 1 000)

L'indice CAC® Large 60 EWER a été lancé le 24 avril 2015 à un niveau de 2 051,12 points. Toutes les données précédant cette date sont le résultat de simulations historiques systématiques visant à reproduire le comportement qu'aurait eu l'indice s'il avait été lancé dans le passé.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes ne sont pas garanties, bien qu'elles aient été obtenues auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Natixis n'assume pas de responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier. Les données relatives aux performances passées et/ou simulations de performances passées ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ceci est valable également pour les données historiques de marché.



Performance de l'Indice (au 01/08/2016) depuis :	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Indice CAC® Large 60 EWER	-14,57 %	4,46 %	18,07 %	8,63 %
Indice CAC® 40	-13,08 %	10,10 %	24,05 %	-10,05 %

## Valeurs composant l'indice CAC® Large 60 EWER

### VALEURS PRÉSENTES DANS LE CAC 40

- ACCOR
- AIR LIQUIDE
- AIRBUS GROUP
- ARCELORMITTAL
- AXA
- BNP PARIBAS
- BOUYGUES
- CAP GEMINI
- CARREFOUR
- CIE DE SAINT-GOBAIN
- CREDIT AGRICOLE
- DANONE
- ENGIE
- ESSILOR INTL
- KERING
- KLEPIERRE
- L'ORÉAL
- LAFARGEHOLCIM
- LEGRAND
- LVMH
- MICHELIN
- NOKIA
- ORANGE
- PERNOD-RICARD
- PEUGEOT
- PUBLICIS GROUPE
- RENAULT
- SAFFRAN
- SANOFI
- SCHNEIDER ELECTRIC
- SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
- SODEXO
- SOLVAY
- TECHNIP
- TOTAL
- UNIBAIL-RODAMCO
- VALEO
- VEOLIA ENVIRONNEMENT
- VINCI
- VIVENDI

### VALEURS PRÉSENTES DANS LE CAC NEXT 20

- ALSTOM
- ARKEMA
- ATOS
- BUREAU VERITAS
- CASINO GUICHARD PERRACHON
- DASSAULT SYSTEMES
- EDF
- EIFFAGE
- GEMALTO NV
- GROUPE EUROTUNNEL
- HERMÈS INTERNATIONAL
- ILIAD
- INGENICO GROUP
- NATIXIS
- SCOR
- SES
- STMICROELECTRONICS
- SUEZ ENVIRONNEMENT
- THALES
- ZODIAC AÉROSPACE

Source : Bloomberg au 1 août 2016

# Fiche technique

Instrument Financier	Titre de créance complexe de droit français présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance
Émetteur	Natixis Structured Issuance (bien que présentant un risque de perte en capital, les engagements financiers de l'Émetteur bénéficient de la garantie inconditionnelle et irrévocable de Natixis SA).
Garant en cas de faillite de l'Émetteur	Natixis S.A. (Moody's: A2 / Fitch : A / S&P : A au 29 juillet 2016.) Notations en vigueur au moment de l'impression de la brochure. Ces notations peuvent être révisées à tout moment par les agences de notation.
Devise	Euro (€)
Code ISIN	FR0013197191
Période de Souscription	Du 5 septembre 2016 au 28 octobre 2016
Valeur Nominale	1 000 €
Indice	Indice CAC Large 60 Equal Weight ER® (code Bloomberg : CLEWE <Index>) calculé dividendes réinvestis, diminué d'un montant forfaitaire de 5 % par an
Prix d'Émission	100 % de la Valeur Nominale
Prix de Souscription	Le Prix de Souscription commencera à 99,986 % le 5 septembre 2016 (9H00 CET) et progressera au taux monétaire annuel de 0,10 % pendant la Période de Souscription pour atteindre 100 % le 28 octobre 2016 (17H00 CET).
Date d'Émission et de Règlement	11 novembre 2016
Date de Détermination Initiale	28 octobre 2016
Date d'Observation Finale	28 octobre 2026 (Sous réserve de survenance de l'événement décrit en pages 2 et 3)
Dates d'Observation Annuelle	30 octobre 2017, 29 octobre 2018, 28 octobre 2019, 28 octobre 2020, 28 octobre 2021, 28 octobre 2022, 30 octobre 2023, 28 octobre 2024, 28 octobre 2025. (Sous réserve de survenance de l'événement décrit en pages 2 et 3)
Date de Remboursement Automatique Anticipée	13 novembre 2017, 12 novembre 2018, 11 novembre 2019, 11 novembre 2020, 11 novembre 2021, 11 novembre 2022, 13 novembre 2023, 11 novembre 2024, 11 novembre 2025. (Sous réserve de survenance de l'événement décrit en pages 2 et 3)
Date de Remboursement Final	11 novembre 2026 (Sous réserve de survenance de l'événement décrit en pages 2 et 3)
Niveau Initial	Niveau de clôture de l'indice au 28 octobre 2016
Périodicité de Valorisation	Quotidienne, et si ce jour n'est pas un jour de négociation, le jour de négociation suivant
Double valorisation	Une double valorisation est établie par Pricing Partners (ci après la "Société" sur fréquence bi-mensuelle (tous les 15 jours)). Cette société est un organisme indépendant distinct et non lié financièrement à une entité du groupe Natixis.
Marché secondaire	Dans des conditions normales de marché, Natixis assurera le rachat des Instruments Financiers en offrant une fourchette maximale de cotation achat/vente (Bid/Ask) de 1 % sur demande de tout porteur d'instruments financiers par le biais de son intermédiaire financier.
Frais d'entrée et de rachat	0 % soit aucun frais à la charge du porteur.
Commission de distribution	Natixis paiera au distributeur une rémunération moyenne annuelle d'un maximum de 0,70 % TTC du montant des titres effectivement placés. Le paiement de commission pourra être réalisé en une seule fois à l'émission des titres.
Agent de Calcul	Natixis S.A., ce qui peut être source de conflits d'intérêt
Place de cotation des Instruments Financiers	Bourse de Luxembourg
Règlement/Livraison	Euroclear France

## Facteurs de risques

Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section « Facteurs de Risques » du Prospectus de Base. Ces risques sont notamment :

- **Risque de perte en capital** : en cas de sortie avant l'échéance, le prix de rachat du support pourra être inférieur à son prix de souscription. Le client prend donc un risque de perte en capital non mesurable *a priori*. En outre, le remboursement de chaque titre de créance à maturité peut être inférieur à sa Valeur Nominale, la valeur de remboursement dépendant de la performance finale de l'indice CAC® Large 60 EWER. Dans le pire des scénarii, la perte en capital peut être totale.
- **Risque lié au sous-jacent** : le mécanisme de remboursement est lié à l'évolution du niveau de l'indice CAC® Large 60 EWER.
- **Risque lié aux marchés de taux** : avant l'échéance, une hausse des taux d'intérêt sur un horizon égal à la durée de vie restante du support provoquera une baisse de sa valeur.
- **Risque de contrepartie** : le client est exposé au risque de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur et au risque de défaut, de faillite et de mise en résolution du Garant. La notation de Natixis est celle en vigueur à la date d'ouverture de la période de Souscription. Cette notation peut être révisée à tout moment et n'est pas une garantie de solvabilité de l'Émetteur et du Garant.
- **Risque de liquidité** : certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du titre de créance, voire rendre le titre de créance totalement illiquide.



# Avertissement

Document communiqué à l'AMF conformément à l'article 212-28 de son Règlement Général.

Ce document à caractère promotionnel est établi sous l'entière responsabilité de Orelis qui commercialise le produit **Rendement Oxygène Octobre 2016**.

Une information complète sur le produit, notamment ses facteurs de risques inhérents au titre de créance ne peut être obtenue qu'en lisant le Prospectus de Base et les Conditions Définitives.

Ce document constitue une présentation commerciale. Il ne saurait en aucun cas constituer une recommandation personnalisée d'investissement ou une sollicitation ou une offre en vue de la souscription au titre de créance. Il est diffusé au public, indifféremment de la personne qui en est destinataire. Ainsi le support financier visé ne prend en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique à un destinataire en particulier. En cas de souscription, l'investisseur doit obligatoirement consulter préalablement le Prospectus de **Rendement Oxygène Octobre 2016** afin notamment de prendre connaissance de manière exacte des risques encourus. L'investissement doit s'effectuer en fonction de ses objectifs d'investissement, son horizon d'investissement, son expérience et sa capacité à faire face au risque lié à la transaction. L'investisseur est invité, s'il le juge nécessaire, à consulter ses propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables et tous autres professionnels compétents, afin de s'assurer que ce titre de créance est conforme à ses besoins au regard de sa situation, notamment financière, juridique, fiscale ou comptable. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la souscription à ce support financier peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes. **IL VOUS APPARTIEN DONC DE VOUS ASSURER QUE VOUS ÊTES AUTORISÉS À SOUSCRIRE À CE PRODUIT.** Il conviendrait de préciser que les titres décrits aux présentes ne peuvent à aucun moment être la propriété légale ou effective d'une « US person » au sens défini dans la Régulation S, et par voie de conséquence sont offerts et vendus hors des États-Unis à des personnes qui ne sont pas ressortissantes des États-Unis sur le fondement de la Régulation S. Les simulations et opinions présentées sur ce document sont le résultat d'analyses de Natixis à un moment donné et ne préjugent en rien de résultats futurs. Il est rappelé que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. **Rendement Oxygène Octobre 2016** est (i) éligible pour une souscription en comptes titres et (ii) un support représentatif d'une unité de compte de contrat d'assurance vie ou de capitalisation, tel que visé dans le Code des assurances (ci-après le « Contrat »). L'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable, hors inflation et/ou frais liés au cadre d'investissement. Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur. Cette brochure décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières du produit. **Ce document est destiné à être distribué dans le cadre d'une offre au public en France.** Ce document ne constitue pas une proposition de souscription au contrat d'assurance vie ou de capitalisation ni une offre de contrat, une sollicitation, un conseil en vue de l'achat ou de la vente du produit décrit.

Natixis ou ses filiales et participations, collaborateurs ou clients peuvent avoir un intérêt ou détenir ou acquérir de telles informations sur tout produit, instrument financier, indice ou marché mentionné dans ce document qui pourrait engendrer un conflit d'intérêt potentiel ou avéré. Cela peut impliquer des activités telles que la négociation, la détention ou l'activité de market making, ou la prestation de services financiers ou de conseil sur tout produit, instruments financiers, indice ou marché mentionné dans ce document.

## Informations importantes

Informations importantes – Le Prospectus de Base relatif au programme d'émission d'obligations de 10 000 000 000 d'euros de l'Émetteur, tel que modifié par ses suppléments successifs, a été approuvé le 13 juin 2016 par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») sous le visa n° 16-241 (le « Prospectus de Base »). Le Prospectus de Base et les conditions définitives de l'émission des présents Instruments Financiers en date du 1er septembre 2016 sont disponibles sur les sites de la Bourse de Luxembourg ([www.bourse.lu](http://www.bourse.lu)), de Natixis ([www.equitysolutions.Natixis.com](http://www.equitysolutions.Natixis.com)) et de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)). Ce document ne peut être distribué directement ou indirectement à des citoyens ou résidents des États-Unis. Les informations figurant dans ce document n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour après la date d'ouverture de la Période de commercialisation. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent. Ce document ne peut être distribué directement ou indirectement à des citoyens ou résidents des États-Unis. Natixis est agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (« ACPR ») en France en qualité de Banque – prestataire de services d'investissements. Natixis est réglementée par l'AMF pour l'exercice des services d'investissements pour lesquels elle est agréée.

## Avertissement sur l'indice

Euronext Paris SA détient tous droits de propriété relatifs à l'indice CAC® Large 60 EWER. Euronext Paris SA, ainsi que toute filiale directe ou indirecte, ne se porte garante, n'approuve, ou n'est concernée en aucune manière par l'émission et l'offre du produit. Euronext Paris SA, ainsi que toute filiale directe ou indirecte, ne sera pas tenue responsable vis-à-vis des tiers en cas d'inexactitude des données sur lesquelles est basé l'indice CAC® Large 60 EWER, de faute, d'erreur ou d'omission concernant le calcul ou la diffusion de l'indice CAC® Large 60 EWER, ou au titre de son utilisation dans le cadre de cette émission et de cette offre.



Copyright image 100 Ltd

**Ingénierie financière réalisée par :**

**Natixis**

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 5 019 319 328 €

Siège social : 30, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris

Adresse postale : BP4 - 75060 Paris CEDEX 02 France - RCS Paris n°542 044 524

Courtier d'assurances immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 006 332